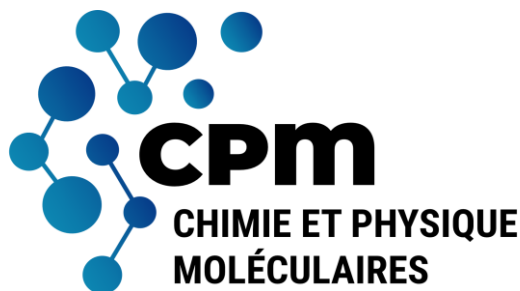




**UNIVERSITÉ  
DE LORRAINE**



**Pôle Scientifique CPM (Chimie et Physique Moléculaires)**

Compte Rendu du Conseil de Pôle CPM  
du Jeudi 12 Octobre 2023 à 9h30 (Salle 6 de l'ICPM à Metz)

**Directeur pôle CPM** : P. Gros

**Chargé d'appui pôle CPM** : X. Roux

**Membres présents** : E. Aubert, F. Aubriet, L. Becu, S. Bonenberger, V. Carre, N. Chaoui, C. Charbaut, V. Che Dji, C. Despas, F. Dupire, C. Duranteau, G. Francius, C. Gantzer, D. Karevski, S. Lebegue, M. Mauro, C. Merlin, M. Müller, O. Pages, A. Pasc, J.B Regnouf de Vains, D. Schaniel, A. Vasseur, L. Vernex-Loiset, E. Wenger

**Membres absents** : M. Boisbrun (procuration à A. Vasseur), S. Bouguet-Bonnet (procuration à D. Schaniel), P. Friant-Michel (procuration à D. Karevski), M. Hebrant (procuration à C. Gantzer), F. Ingrosso (procuration à S. Lebegue), M. Souhassou (procuration à E. Aubert), E. Tailleux (procuration à E. Wenger)

Nombre de sièges au sein du Conseil : 34

Nombre de membres en exercice : 33

Quorum : 17

Présents à 9h30 : 26

Absents à 9h30 : 7

Nombre de procurations à 9h30 : 7

Le quorum étant atteint, la réunion peut valablement se tenir avec **33 expressions de vote (26 membres présents + 7 procurations)**.

\*\*\*\*\*

Ordre du jour

1. Informations du Dr de CPM
2. Approbation du projet de CR du Conseil du 24 Mai 2023
3. Répartition budgétaire 2024
4. Campagne d'emplois 2024
5. Demande de soutien financier pour l'organisation d'une manifestation scientifique en 2023
6. Questions diverses

\*\*\*\*\*

## **1/ Informations du Dr de CPM**

P. GROS indique que le CS a décidé de reconduire en 2024 l'AAP Emergence, qui a connu un grand succès en 2023 avec 68 projets déposés pour 13 retenus (dont 1 au pôle CPM – L2CM) pour un montant global alloué de 230.295 €.

D'autre part, le CS a décidé de s'engager dans une démarche de soutien et d'accompagnement au dépôt de projets ANR (l'UL étant en dessous du taux moyen national de réussite) libellée MARCHE +. Cet item se voit doter de 100.000 €

Une autre dotation de 100.000 € en investissement sera allouée chaque année budgétaire du prochain CQE à 1 pôle scientifique pour répondre à des besoins spécifiques et structurants.

P. GROS invite les laboratoires à réfléchir dès à présent à d'éventuels besoins, notamment au niveau des plateformes, dont la jouvence réclame des financements assez conséquents.

Au titre de 2024, ce sera BMS le lauréat.

P. GROS précise que la dotation LPR destinée aux EC nouveaux entrants à l'UL passera de 10 à 8.000 € à compter de 2024, sur la base de 3.000 € l'année civile d'affectation et 5.000 € l'année civile N+1

L'AAP Région 2024 (dispositifs « Projets doctoraux » et « Jeunes Chercheurs ») a été lancé au niveau de l'UL et des EPST pour un dépôt des dossiers avant le 30 Octobre minuit. Des cibles communes aux 2 dispositifs ont été allouées aux 10 P.S et CPM se voit attribuer 1 possibilité (l'UL tablant sur 25 projets cumulés à déposer). P. GROS précise qu'il est envisageable, en fonction de la pression sur le dépôt des dossiers, d'en avoir éventuellement 1 ou 2 supplémentaires.

P. GROS indique qu'il envisage dans le cadre de l'animation de CPM de mettre en place une journée scientifique annuelle (avant les congés estivaux), où seraient présentés un bilan des projets internes soutenus l'année N-1 par le pôle.

## **2/ Approbation du projet de CR du Conseil du 24 Mai 2023**

**Vote : 32 POUR et 1 ABSTENTION**

## **3/ Répartition budgétaire 2024**

P. GROS indique qu'à la différence des années précédentes, les Pôles (et Collégiums) disposent au titre de 2024 d'une dotation unique, à répartir selon les orientations et choix définis par leur Conseil. Il propose donc de répartir 75% de la dotation vers les unités en fonction des effectifs prévisionnels au 1<sup>er</sup> Janvier 2024 et de conserver une enveloppe projets correspondant à environ 25% de la dotation totale, en apportant quelques changements dans les items retenus.

Pour ce qui concerne l'enveloppe dite socle, il suggère de revoir chaque année les effectifs des laboratoires pour tenir compte des évolutions (recrutements, mutations, promotions).

Pour ce qui concerne l'enveloppe dite projets, il propose de faire 2 appels à projets distincts :

- un AAP classique doté de 50.000 € qui serait prioritairement destiné aux jeunes chercheurs/chercheuses (- de 5 ans depuis l'affectation)

- un AAP inter-unités doté de 40.000 € qui aurait pour objectif d'initier des projets plus ambitieux (ANR, Europe.....)

### **Dotation totale : 558.108 €**

#### **Enveloppe socle : 418.108 € (soit env 75%)**

Pôle CPM : 10.000 €  
CRM2 : 64.985 €  
LCPME : 83.181 €  
L2CM : 64.985 €  
LPCT : 101.377 €  
LCP-A2MC : 93.579 €

#### **Enveloppe projets : 140.000 € (soit env 25%)**

Soutien aux manifestations scientifiques (IST) : 5.000 € (à allouer en 2024)  
AAP Interne : 90.000 € (à allouer en 2024)  
Soutien aux gratifications de stages M2/ING : 20.000 € (à allouer en 2024)  
Trajectoire : 25.000 € -> 5.000 pour chacun des 5 laboratoires du pôle

**Vote : 33 POUR**

## **4. Campagne d'emplois 2024**

Le pôle CPM dispose de 8 emplois d'EC (dont 1 hors cible) et 1 emploi BIATSS vacants au 1<sup>er</sup> Septembre 2024 et d'une cible de publication de 92 VRE (Valeur Référence Emploi) pour les EC soit 3PR et 2MCF ou toute autre combinaison.

#### Emplois vacants :

- 1 emploi de PR 32<sup>ème</sup> section n° 0054 (L2CM/FST)
- 1 emploi de PR 64<sup>ème</sup> section n° 0189 (CRM2/FST)
- 1 emploi de MCF 28<sup>ème</sup> section n° 0065 (LCP-A2MC/UFR SCIFA)
- 1 emploi de MCF 32<sup>ème</sup> section n° 0131 (L2CM/UFR SCIFA)
- 1 emploi de MCF 85<sup>ème</sup> section n° 1197 (Pôle CPM/IUT de Nancy-Brabois)
- 1 emploi de MCF 85<sup>ème</sup> section n° 0433 (L2CM/Faculté de Pharmacie)
- 1 emploi de MCF 85<sup>ème</sup> section n° 0443 (CRM2/Faculté de Pharmacie)
- 1 emploi de MCF 87<sup>ème</sup> section n° 0423 (L2CM/Faculté de Pharmacie) -> concours infructueux en 2023 (hors cible)
- 1 emploi de TECH BAP J n°62343P (L2CM)

Après de nombreux échanges entre les membres du Conseil suite à la présentation des besoins et profils recherche des unités, les choix suivants sont soumis au vote du Conseil :

## **Liste des demandes de publication et de report par le pôle CPM**

### Demandes de publication d'EC - priorités 1 ex aequo :

MCF 87<sup>ème</sup> section n° 0423 (LCPME/Faculté de Pharmacie) -> hors cible CPM

PR 32<sup>ème</sup> section n° 0054 (L2CM/FST)

PR 64<sup>ème</sup> section n° 0189 (CRM2/FST)

### Demandes de publication d'EC - priorités 2 ex aequo :

PR 32<sup>ème</sup> section (L2CM/UFR SCIFA) via un upgrade de l'emploi vacant MCF 32 n° 0131

-> *demande adressée auprès de l'Etablissement de l'attribution de 4 VRE*

MCF 28<sup>ème</sup> section n° 0065 (LCP-A2MC/UFR SCIFA)

MCF 87<sup>ème</sup> section en demandant le changement de section CNU du MCF 85 n°1197 vacant (LCPME/IUT de Nancy-Brabois)

Demandes de report pour les 2 emplois vacants MCF 85<sup>ème</sup> section n° 0433 & 0443 qui interagissent avec la Faculté de Pharmacie.

N.B : le pôle CPM reste dans sa cible allouée de 92 VRE (3 PR et 2 MCF), moyennant l'octroi de 4 VRE par l'Etablissement pour upgrader le MCF 32 n° 0131 vacant en PR 32 (L2CM/UFR SCIFA)

Une autre demande de publication (hors cible CPM et commune avec le pôle M4) sur l'emploi vacant PR 28 n° 0233 (NAR/FST - ex P. LESIEUR) a recueilli un avis extrêmement favorable du Conseil de pôle. La personne recrutée inscrira sa recherche en physique dans un des laboratoires de l'Université de Lorraine dont l'activité relève de la 28<sup>ème</sup> section du CNU.

### Demande de publication d'un emploi BIATSS :

ASI BAP B (L2CM) au concours externe via un changement de BAP et un upgrade de l'emploi vacant TECH BAP J n° 62343P

-> demande adressée auprès de l'Etablissement de l'attribution de 2 VRE

**Vote : 33 POUR**

## **5. Demande de soutien financier pour l'organisation d'une manifestation scientifique en 2023 (LCPME)**

C. DESPAS présente la demande en faveur de l'organisation du XVIIème Forum sur la biodétérioration des matériaux les 9&10 novembre 2023 à Vandoeuvre-les-Nancy.

P. GROS indique que cette manifestation scientifique rentre parfaitement dans le cadrage soutien IST établi par le pôle et propose d'allouer la somme de 1.000 € comme demandé.

**Vote : 33 POUR**

## **6. Questions diverses**

La date du prochain Conseil de CPM est fixée au mercredi 8 novembre 2023 à 14h via Teams.

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil s'achève à 12h30.